



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019

Auprès
de vous
à chaque
instant



Qui connaît bien protège bien

Sommaire



Engagés à vos côtés
La preuve par 14

2

- Simple comme une téléconsultation 2
- Rendez-vous à Equip Auto ! 3
- Un espace unique pour toutes les aides 3
- L'affiliation santé en ligne : l'essayer c'est l'adopter 4
- « Être beau » : changer notre regard sur le handicap 4
- Les apprentis, objet de toutes nos attentions 5
- IRP AUTO Emprunteur, toute nouvelle et déjà labellisée ! 5
- Suivre en ligne les arrêts de travail des salariés 6
- Les aidants méritent notre soutien 6
- AutoÉval'Prévention, un diagnostic pas à pas 7
- Retraite complémentaire : au-delà des attentes 7
- IRP AUTO s'installe sur LinkedIn 7
- Une Bourse à l'emploi exclusive pour les métiers des services de l'automobile 8
- Une approche ludique contre le risque routier 8



Un groupe dédié
qui vous ressemble

9

- Auprès des professionnels de l'automobile, en toutes circonstances 10
- À votre écoute par le canal de votre choix 12
- Des chiffres qui en disent long 14



Des solutions de protection sur mesure
qui vous rassemblent

17

- Nos métiers 18
- La prévention 20
- La santé 24
- La prévoyance 27
- L'épargne salariale 30
- La retraite complémentaire 32
- L'action sociale et culturelle 34



Groupe de protection sociale des professionnels des services de l'automobile, du cycle et du moto-cycle, IRP AUTO s'engage à vos côtés depuis plus de 70 ans.

Nous vous protégeons ainsi que votre famille à chaque étape de votre vie et vous proposons des services dédiés dans tous les métiers de la protection sociale : prévention, santé, prévoyance, épargne salariale, retraite complémentaire, action sociale et culturelle.

Nous vous apportons un accompagnement personnalisé au quotidien. Partenaires de la branche des services de l'automobile et des activités connexes, nous nous adaptons aux attentes des entreprises quelle que soit leur taille et répondons aux besoins des particuliers de tout statut : apprenti, salarié, retraité, artisan ou travailleur non-salarié.

À l'écoute des femmes et des hommes de la profession, en demeurant présents à vos côtés en toutes circonstances, nous vous protégeons durablement et efficacement.

Engagés à vos côtés

La preuve par 14



2

Rendez-vous à Equip Auto !

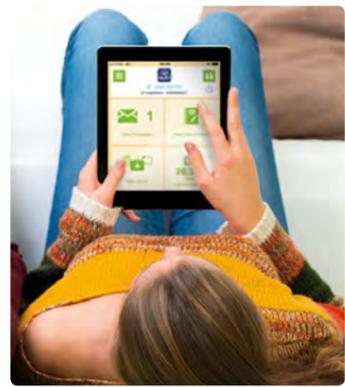


IRP AUTO a de nouveau répondu présent pour Equip Auto, le salon international de l'après-vente automobile qui s'est tenu du 15 au 19 octobre 2019 à Paris. Nous sommes également allés à votre rencontre en région en participant à plus de cent manifestations de la profession, de Solutrans à Lyon, au Salon des professionnels de la carrosserie à Bordeaux.

1

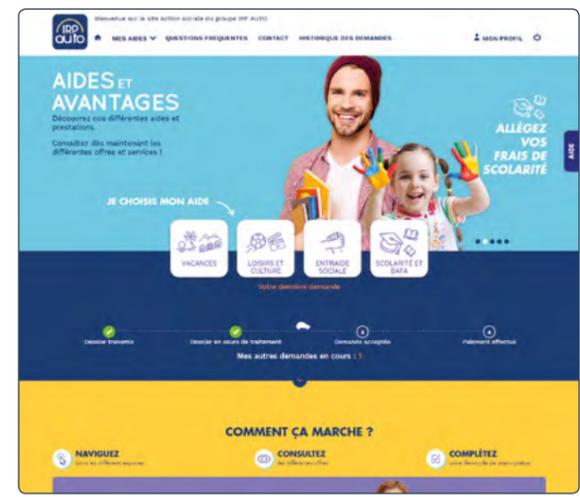
Simple comme une téléconsultation

IRP AUTO propose depuis mai 2019 un service de téléconsultation médicale permettant d'échanger à distance avec un médecin, généraliste ou spécialiste, en toute confidentialité. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis le Compte personnel du salarié ou sur l'application mobile IRP AUTO Santé, ce service est l'une de nos innovations phare. Elle permet au chef d'entreprise qui a souscrit à notre mutuelle santé d'épauler efficacement ses salariés notamment pour faire face à la pandémie de Covid-19 en période de confinement.



3

Un espace unique pour toutes les aides



Depuis octobre 2019, les offres de vacances et l'ensemble des aides d'IRP AUTO en matière de loisirs, de scolarité et d'entraide sociale sont regroupées sur le nouvel espace en ligne « Aides et Avantages ». Performant, simple et complet, cet outil permet aux entreprises de proposer à leurs salariés et à leurs familles de faire leurs demandes directement en ligne et de suivre en temps réel le traitement de leur dossier. Cet espace est également mis à la disposition des dirigeants salariés.

4

L'affiliation santé en ligne : l'essayer c'est l'adopter

Préparer l'arrivée d'un collaborateur afin de le couvrir en santé dès sa prise de poste ou suivre le rattachement des salariés à la mutuelle d'entreprise, ces opérations deviennent plus simples et plus rapides grâce à l'affiliation en ligne. Avec ce service, le chef d'entreprise pilote sa mutuelle santé d'entreprise en toute autonomie et en toute sécurité. En plus de lui faire gagner un temps précieux, l'affiliation en ligne facilite la vie de ses salariés : ils peuvent intégrer directement un nouveau bénéficiaire qui fait suite à un changement de leur situation comme un mariage ou une naissance. En cas de besoin, ils ont également la possibilité de souscrire à un renfort pour améliorer leur couverture santé.



5

« Être beau » : changer notre regard sur le handicap

À l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, IRP AUTO s'est engagé aux côtés du Musée de l'Homme comme mécène de l'exposition « Être beau » inaugurée le 3 décembre 2019 et prolongée jusqu'au 31 décembre 2020. Elle propose une réflexion sur la beauté, au-delà des a priori, à travers une série de portraits de personnes de tous âges, tous milieux, toutes professions, dont le point commun est de ne pas être dans la « norme ». Par ce soutien, nous réaffirons notre engagement aux côtés des personnes handicapées, à qui nous avons attribué plusieurs centaines d'aides pour l'exercice 2019.

6

Les apprentis, objet de toutes nos attentions

Pour aider les entreprises des services de l'automobile à attirer de nouvelles compétences, IRP AUTO a lancé en 2019 deux nouvelles aides pour les apprentis :

- une aide aux études pour les jeunes en alternance en 1^{re} année de CAP, Bac Pro, Brevet professionnel ou BTS ;
- une aide au financement du permis poids lourd dans le cadre de certains certificats de qualification professionnelle.

Ces aides renforcent notre dispositif ciblé vers les apprentis et comprennent, outre l'aide aux séjours de mobilité européenne et la réduction du coût de leur couverture santé complémentaire, plusieurs actions de prévention. Nous nous mobilisons ainsi en termes de lutte contre les addictions, de prévention en matière de santé auditive et de sensibilisation au risque routier au travers du jeu intitulé « As de la route » que nous avons créé.



IRP AUTO EMPRUNTEUR

7

IRP AUTO Emprunteur, toute nouvelle et déjà labellisée !

Spécialement négociée pour les professionnels de l'automobile, la garantie IRP AUTO Emprunteur permet d'économiser jusqu'à 10 000 euros sur le coût total d'un crédit immobilier, pour l'achat d'un bien personnel ou dans un cadre professionnel. Apportant un niveau de couverture au moins équivalent à celui proposé par le prêteur, elle peut être souscrite lors de la signature d'un prêt immobilier ou pour un emprunt déjà en cours. Dans ce cas, IRP AUTO se charge même des démarches de résiliation ! Lancée en janvier 2019, cette offre a été distinguée dès novembre par le label d'excellence des Dossiers de l'épargne pour son accessibilité, sa souplesse, sa transparence et sa grande compétitivité.



10 AutoÉval'Prévention, un diagnostic pas à pas

Pour aider les chefs d'entreprise et les référents prévention à évaluer leur démarche de prévention, IRP AUTO a lancé un outil en ligne : AutoÉval'Prévention. Entièrement gratuit, il leur permet de faire le point en trois étapes. Ils commencent par répondre à différentes questions pour savoir où leur entreprise se situe en matière de prévention. AutoÉval'Prévention leur communique ensuite un score représentatif des actions de prévention déjà engagées. Enfin, sur la base de ces résultats, IRP AUTO Solidarité-Prévention leur recommande des actions à mener et peut leur proposer des interventions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Cet outil d'auto-évaluation est accessible sur l'Espace Internet Solidarité-Prévention depuis le Compte entreprise.

8 Suivre en ligne les arrêts de travail des salariés

Grâce à ce nouveau service, les chefs d'entreprise peuvent désormais déclarer un arrêt de travail en ligne. Ils visualisent également son état d'avancement et consultent, en toute sécurité depuis leur Compte entreprise, le montant des indemnités versées par IRP AUTO. À la clé : une simplification des démarches administratives et un gain de temps très appréciables.

11 Retraite complémentaire : au-delà des attentes

Chez IRP AUTO, les indicateurs du respect des contrats d'objectifs et de moyens de l'Agirc-Arrco sont au beau fixe pour l'année 2019. Nous atteignons, en effet, tous les objectifs fixés par la Fédération. Nous respectons pleinement les délais de paiement cible fixé par la réglementation, et ce d'autant plus que nous avons le meilleur taux de l'ensemble des acteurs du marché pour le paiement définitif, avec 94,9 % de paiements en moins de 20 jours. De plus, avec 96,3 %, nous nous classons en première position des groupes de protection sociale (GPS) en termes de taux de satisfaction des actifs sur les entretiens d'information retraite (EIR). Le niveau élevé de ces indicateurs démontre tant notre qualité de service que notre efficacité opérationnelle. Une raison de plus pour faire encore mieux en 2020 !



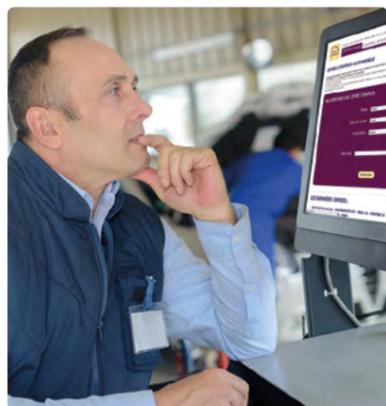
9 Les aidants méritent notre soutien

Pour soutenir les entreprises, nous intervenons auprès des salariés aidants afin de les aider à concilier ce rôle avec leur activité professionnelle et à préserver leur santé ainsi que leur équilibre psychique. Relayage à domicile, accueil de jour de la personne aidée, organisation de réunions d'informations et d'échanges, ateliers thématiques, séjours temporaires dans des structures adaptées, groupes de paroles et accompagnement personnalisé, nous soutenons toutes ces actions pour que chacun vive mieux au quotidien.

12 IRP AUTO s'installe sur LinkedIn

Depuis juillet 2019, IRP AUTO dispose de sa page entreprise sur le réseau social LinkedIn. Un nouveau mode d'échange pour valoriser nos expertises et rester toujours plus proches de vous.





13 Une Bourse à l'emploi exclusive pour les métiers des services de l'automobile

IRP AUTO met à la disposition des entreprises et des salariés de la Branche une bourse à l'emploi dédiée entièrement gratuite. Elle donne aux candidats, en recherche d'emploi, et aux recruteurs, en quête de professionnels qualifiés, l'opportunité d'entrer directement en relation pour tous les métiers et tous les secteurs de l'automobile, partout en France.

La Bourse à l'emploi IRP AUTO offre de nombreux services. Les recruteurs peuvent ainsi présenter leur entreprise aux candidats et consulter la CVthèque. Surtout ils peuvent déposer, publier et gérer leurs offres d'emploi, d'apprentissage, de contrat

de professionnalisation ou de stage et être alertés dès publication d'une candidature correspondant à leurs critères. Quant aux candidats, ils peuvent rechercher et consulter les offres d'emploi dans leur métier puis répondre en ligne à celles de leur choix. La Bourse à l'emploi leur permet également de mettre leur CV à la disposition des recruteurs dans la CVthèque et de s'abonner à des alertes pour être informés immédiatement par mail de la publication d'une annonce correspondant à leur recherche.



14 Une approche ludique contre le risque routier



Avec le jeu « As de la route » conçu et créé par nos soins, nous renforçons notre mobilisation face au risque routier. Encadrés par des professionnels de l'éducation routière, les participants au jeu répondent à des questions et relèvent des défis autour du risque routier et de la conduite professionnelle et personnelle pour tout type de véhicule : voiture, camion, deux roues et même piéton ! « As de la route » complète les actions de prévention du risque routier déployées par IRP AUTO comprenant l'intervention d'un expert dans l'entreprise à des fins de sensibilisation et l'audit de conduite. Un dispositif complet face à l'un des risques professionnels principaux auquel les métiers des services de l'automobile sont exposés.

Un groupe
dédié
qui vous
ressemble



NOTRE GOUVERNANCE

Auprès des professionnels de l'automobile, en toutes circonstances

Créé par et pour la branche des services de l'automobile, IRP AUTO répond aux besoins spécifiques des entreprises, de leurs salariés et des personnes retraitées, qui la font vivre et avancer chaque jour. Explications.

Groupe paritaire professionnel dédié à la branche des services de l'automobile, IRP AUTO s'inscrit dans la longue histoire de l'économie sociale et solidaire. Nous ne rémunérons pas d'actionnaire et nous distinguons par un système de gouvernance représentant au plus près les intérêts des salariés et des chefs d'entreprise de la Branche. À cet égard, nous avons constamment renforcé notre offre de produits et de services afin d'apporter toujours plus de solutions protectrices et performantes aux professionnels des services de l'automobile. En retraite, prévoyance, santé, épargne salariale, action sociale et culturelle

comme en matière de solidarité et de prévention, nous concevons nos propres solutions et services avec les partenaires sociaux de la Branche, ce qui est un gage de bon équilibre des décisions prises et de pérennité de nos actions. Au moment où les métiers de l'automobile connaissent des mutations accélérées, nous nous engageons plus que jamais pour vous accompagner en conjuguant performance et bienveillance, innovation et attention. Avec une ambition inchangée : proposer à chacun une protection adaptée à ses besoins à chaque étape de sa vie.

Un mode de fonctionnement spécifique : la gestion paritaire professionnelle

Conformément à la réglementation des groupes de protection sociale, IRP AUTO s'appuie sur plusieurs structures associatives : **IRP AUTO Sommitale**, qui définit les orientations stratégiques, **IRP AUTO Gestion**, qui pilote et contrôle leur mise en œuvre, ainsi que sur **des institutions dédiées pour chaque grande mission du Groupe**. Composées de professionnels des

services de l'automobile, ces structures représentent, à parts égales, les salariés et les employeurs de la Branche, garantissant que la politique menée répond au mieux aux besoins de nos clients. Grâce à cette gouvernance collégiale et professionnelle, nous entretenons avec nos clients une relation affinitaire et durable, fondée sur la transparence et le dialogue.



Une mobilisation sans précédent

Face à la pandémie de la Covid-19, nous nous sommes fortement mobilisés pour accompagner les professionnels des services de l'automobile et mettre en place un dispositif d'ampleur « **IRP AUTO Spécial Covid-19** » salué par la branche des services de l'automobile. Il s'est articulé autour de trois types d'actions concrètes : épauler les chefs d'entreprise et relancer leur activité ; soutenir leurs salariés fragilisés et leurs familles et enfin, aider les dirigeants et leurs salariés à mieux vivre le confinement.

Dans ce cadre, nous avons pris vingt mesures exceptionnelles.

Des aménagements de paiement des cotisations de retraite complémentaire ont été proposés aux entreprises en difficulté.

Nous avons mobilisé 5 millions d'euros pour prendre en charge exceptionnellement certains arrêts de travail liés à la Covid-19 pour les entreprises adhérentes à la garantie supplémentaire Mensualisation, dépassant ainsi les dispositions contractuelles de nos contrats de prévoyance.

Nos équipes ont réalisé, en concertation avec les acteurs de la Branche, un guide et des fiches pratiques pour faciliter la reprise d'activité des entreprises tout en préservant la sécurité de leurs salariés et de leurs clients.

IRP AUTO Solidarité-Prévention les a aussi accompagnés dans la mise à jour de leur document unique.

Nous avons également déclenché une aide sociale d'urgence pour les salariés et dirigeants salariés confrontés à de graves difficultés financières.

Pour soutenir les personnes anxieuses par cette crise sanitaire, nous avons conçu un service de soutien psychologique et d'accompagnement aux démarches.

Pour aider les enfants des salariés de l'automobile, nous avons élargi notre

offre de soutien scolaire gratuit en ligne de la sixième à la terminale.

Particulièrement fragilisés face à la Covid-19, les retraités ont bénéficié d'une aide gratuite pour faire leurs courses afin de limiter leurs déplacements.

En outre, pour les veufs ou veuves, IRP AUTO a déployé un service d'appels de convivialité afin de rompre leur isolement et de maintenir le lien social.



NOTRE PRÉSENCE

À votre écoute par le canal de votre choix

Tourné vers vous, IRP AUTO est accessible à tout moment et par tous les canaux de communication afin de s'adapter en permanence à vos attentes et à vos usages.

 de **100 manifestations** à la rencontre des professionnels des services de l'automobile

Nos nombreuses visites chez nos clients ainsi que notre participation accrue aux manifestations nationales et régionales de la branche des services de l'automobile, ont été autant d'occasions d'aller à votre rencontre en 2019 pour mieux vous présenter nos produits et services. Parmi les plus marquantes, outre Equip Auto, en octobre à Paris, nous avons participé à plusieurs échanges avec les futurs professionnels de l'automobile lors de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM) au mois de mars. Nous étions également présents au Rendez-vous des dépanneurs à Lyon en avril, à #Connect Aftermarket en mai et #Connect Distribution en novembre, ainsi qu'à la première édition du Salon des professionnels de la carrosserie fin octobre 2019 à Bordeaux. Nous avons enfin participé au salon Solu-trans à Lyon à l'occasion duquel nous étions membres du jury des « Innovation Awards » récompensant les produits et les solutions améliorant les performances d'un véhicule carrossé.



647 000 appels traités

Le téléphone a été votre moyen privilégié pour nous contacter en 2019.

Le digital poursuit sa montée en puissance. Parfaitement adapté à vos usages, ce canal de communication tire profit des nombreux services que nous avons lancés en 2019, notamment l'affiliation santé en ligne et le nouvel espace « Aides et Avantages ». Par ailleurs, nous avons conçu et déployé des web-conférences afin de traiter des sujets majeurs et de répondre à vos questions en direct, en 30 minutes. Gratuits, proposés à plusieurs créneaux horaires au choix, les webinaires « Comprendre la réforme 100 % Santé » et « Compte et services en ligne » ont parfaitement répondu à vos attentes en obtenant d'excellents taux de satisfaction.

96 % des entreprises et près de **95 % des salariés satisfaits** du webinaire « Comprendre la réforme 100 % Santé »



710 000 utilisations de notre application « IRP AUTO Santé » soit + 22 % par rapport à 2018

Notre application IRP AUTO Santé sait se rendre indispensable. Parmi les services plébiscités, avec 48 000 affichages, la carte de tiers payant embarquée permet d'avoir toujours sa carte avec soi, sans risquer de l'oublier, de la perdre ou de la déchirer.

Depuis le 10 juillet 2019, nous disposons d'une page entreprise sur le réseau social professionnel LinkedIn. Un nouveau levier pour renforcer nos liens avec vous et échanger sur un canal complémentaire.

+ de 1 300 abonnés à notre page LinkedIn



Des chiffres qui en disent long



2019 a été marquée par de très bons résultats pour IRP AUTO au service de la branche des services de l'automobile. Des avancées au bénéfice de nos clients sur l'ensemble de nos métiers, affinitaires et concurrentiels.

141 850
entreprises
accompagnées

Source : Mémento
2019 de l'ANFA

Parmi celles employant au moins un salarié,
plus de **95 %** emploient moins de **10** salariés.

Les secteurs les plus représentés :

- **91 160** Commerce et réparation automobile
- **11 390** Écoles de conduite
- **6 590** Commerce et réparation motocycle
- **6 580** Centres auto et réparateurs rapides
- **5 080** Contrôle technique

414 500
salariés protégés

Source : Mémento
2019 de l'ANFA

Avec **+ 1,4 %**, ce nombre enregistre une progression pour la quatrième année consécutive. **41,7 %** travaillent dans une entreprise de moins de **11** salariés.

Les secteurs les plus représentés :

- **261 000** Commerce et réparation automobile
- **27 760** Centres auto et réparateurs rapides
- **27 060** Écoles de conduite
- **24 170** Commerce et réparation camion
- **17 320** Stations-service

19 activités
et plus de
40 métiers
représentés

Ils sont liés à **la vie d'un véhicule** (automobile, camion, cycle et motocycle), de sa sortie d'usine à sa déconstruction et son recyclage.



730
collaborateurs
impliqués
au plus près
des clients

100 %
des retraités
des services de
l'automobile gérés
par IRP AUTO

IRP AUTO enregistre
**des taux de satisfaction
parmi les meilleurs
du marché.**

Une solidité renforcée



Des résultats performants

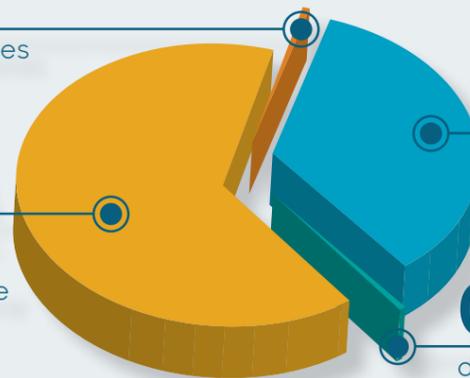
IRP AUTO : **8^e groupe de protection sociale**

selon le classement publié par l'Argus de l'assurance

1,6 milliard d'euros
de prestations versées en 2019

0,7%
d'aides sociales

63,2%
de prestations de retraite complémentaire



35,5%
de prestations en assurances de personnes (santé - prévoyance)

0,6%
de prestations solidarité-prévention



Des solutions de protection sur mesure qui vous rassemblent

Nos métiers

IRP AUTO protège et accompagne les professionnels des services de l'automobile depuis plus de 70 ans



PRÉVENTION

- Prévenir les risques professionnels spécifiques aux métiers des services de l'automobile
- Apporter des réponses concrètes pour soutenir les entreprises et leurs salariés fragilisés
- Œuvrer pour l'éducation à la santé et à la sécurité des professionnels de l'automobile



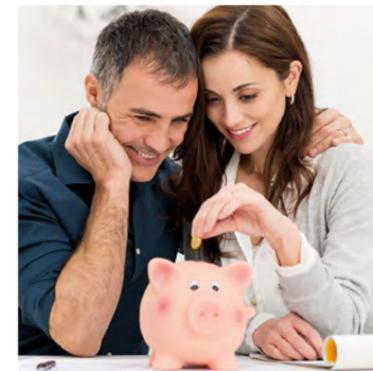
SANTÉ

- Permettre à chaque employeur de proposer à ses salariés une couverture santé de qualité au meilleur prix
- Garantir une prise en charge des frais de santé adaptée aux besoins des professionnels des services de l'automobile
- Simplifier le quotidien des employeurs et des salariés par des services particulièrement utiles



PRÉVOYANCE

- Donner aux entreprises les clés pour renforcer la protection et l'engagement de leurs salariés dans la durée
- Préserver la trésorerie des entreprises face aux arrêts de travail
- Protéger les salariés, dirigeants, TNS et leurs proches face aux accidents de la vie



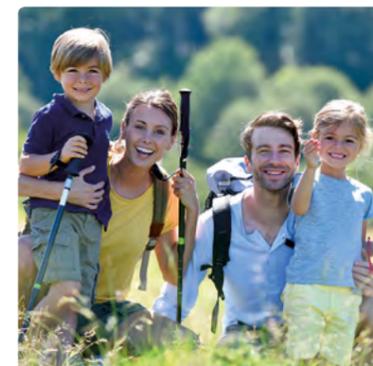
ÉPARGNE

- Offrir aux entreprises des solutions attractives et personnalisées pour fidéliser leurs salariés
- Contribuer à aider les salariés à concrétiser leurs projets et à préparer leur avenir



RETRAITE

- Informer les salariés sur leur retraite et les aider à la préparer dans les meilleures conditions
- Assurer le versement des pensions aux retraités en toutes circonstances



ACTION SOCIALE

- Aider les professionnels des services de l'automobile, les retraités et leur famille à faire face aux aléas de la vie
- Faciliter l'accès aux loisirs, aux vacances, aux études et à la culture des professionnels des services de l'automobile et de leur famille
- Accroître l'attractivité des entreprises de la branche des services de l'automobile



PRÉVENTION

Installer une culture de la prévention et de la solidarité au sein de la Branche

L'offre IRP AUTO Solidarité-Prévention s'est à nouveau enrichie en 2019, nous positionnant comme un acteur incontournable au service de la Branche. Notre action dans ce domaine vise à contribuer ainsi qu'à créer une véritable culture de la prévention et de la solidarité. Ainsi, nous nous mobilisons pour prévenir les risques professionnels, sensibiliser les salariés à la préservation de leur santé et mettre en œuvre une démarche de solidarité. **Un engagement fort pour réduire les accidents du travail, l'absentéisme et aider chacun à être en bonne santé.**

Une offre en développement accéléré

Depuis sa création par les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile, l'offre de services de solidarité et de prévention s'est renforcée pour accompagner les entreprises et leurs salariés.

En 2019, la dynamique s'est accentuée pour accroître toujours davantage votre satisfaction, avec à la clé une forte croissance de l'activité. La prévention est plus que jamais une priorité pour notre Groupe qui se différencie par des prestations ciblées, prises en charge par le fonds Solidarité-Prévention.



Des actions ciblées pour les entreprises et leurs salariés

Nous concentrons nos interventions dans trois domaines structurants.

■ Agir en solidarité

Nous soutenons les personnes en situation de précarité ou fragilisées. Aussi, nous assistons les salariés, ainsi que leur famille et leurs collègues, lorsqu'ils sont confrontés à un décès, ou qu'ils rencontrent des difficultés pour concilier activité professionnelle et rôle d'aidant familial.

En 2019, nous avons élargi nos actions de solidarité à deux nouvelles prestations.

Une aide aux personnes handicapées vise à faciliter leur vie quotidienne et à favoriser leur maintien dans l'emploi : accompagnement pour réaliser des démarches administratives, aménagement du domicile ou du véhicule, contribution au financement de matériel adapté.

Nous renforçons également **notre engagement dans la lutte contre les addictions** en dispensant un accompagnement dédié.



Les actions proposées répondent aux risques spécifiques auxquels les métiers de l'automobile sont exposés

■ Prévenir les risques professionnels

Pensée pour les chefs d'entreprise et leurs salariés, cette offre cible les risques spécifiques auxquels ils sont exposés. Dans ce cadre, nous mandatos un expert qui intervient dans l'entreprise à la demande de son dirigeant. Notre ambition : l'accompagner dans la création, la mise à jour et le suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels et sensibiliser ses salariés aux situations à risque.

Articulée autour de douze thématiques, cette offre a été complétée en 2019 par deux nouvelles interventions en lien avec les priorités définies par la Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile.

Axée sur le **risque routier**, la première s'organise autour de trois sujets : la prévention du risque routier professionnel en entreprise, l'audit de conduite et une sensibilisation innovante avec le jeu « As de la route ».



« Grâce au prédiagnostic du risque lié au bruit, je prends davantage conscience de l'importance de porter les équipements de protection »

Pedro AREIAS-RAMOS, apprenti en 2^e année de CAP Carrosserie au CFA GARAC, Argenteuil (95)

Grâce aux tests auditifs individuels proposés par IRP AUTO Solidarité-Prévention, je me suis aperçu que mon audition avait baissé. Maintenant, je vais porter mes équipements de protection en permanence quand je suis au travail pour préserver mon audition et échanger davantage avec mes collègues et mon employeur pour prendre connaissance des informations communiquées à l'oral. Ce type d'intervention est important pour réaliser les risques de notre activité pour notre audition et les bons réflexes à adopter pour bien se protéger.



98,4 %
des entreprises et
des salariés de
la Branche **satisfaits**
des interventions
d'IRP AUTO en
2019

+42 %
de visites sur les
espaces Internet
Solidarité-Prévention
en un an

+48 %
de formations « Référent
santé sécurité » par
rapport à 2018,
soit 400 salariés
formés

La deuxième se focalise sur **les troubles musculo-squelettiques (TMS)** en conjuguant une analyse de l'activité des salariés et l'identification des sources potentielles de risque. Un diagnostic sur mesure est réalisé. Par ailleurs, nous accompagnons les dirigeants dans leur demande de financement de matériel auprès de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) ou de la Cramif en Île-de-France.

Chaque action de prévention fait l'objet **d'une enquête de satisfaction**. L'objectif est de suivre l'impact des actions déployées, en nous inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue. En 2019, la satisfaction des bénéficiaires de ces services a enregistré une nouvelle progression avec un taux global de 98,4 %.

À l'élargissement des actions de prévention, s'ajoute **le renforcement des informations « Référent santé sécurité »**. Nous souhaitons donner à chaque dirigeant les clés pour désigner un salarié référent et apporter à ce dernier une vision complète de sa mission. Une partie de cette information peut désormais se dérouler en ligne afin de mieux répondre aux besoins des plus petites entreprises.

En 2019, nous avons réalisé notre 10 000^e intervention prévention en entreprise depuis le lancement de l'offre.

■ Promouvoir la santé

Notre troisième domaine d'intervention concerne la sensibilisation des entreprises et de leurs salariés aux bons comportements en matière de santé.

Après avoir été expérimentées sur quelques départements en 2018, deux nouvelles prestations ont été déployées sur tout le territoire national en 2019 : « **Nutrition en entreprise** » et « **Sport en entreprise** ». Respectivement dispensées par un diététicien et par un coach sportif professionnel, elles complètent les actions de lutte contre les comportements addictifs et le tabagisme.

Des outils et des services pour diffuser une culture de prévention

Outre ces actions, des outils et des services dédiés sont déployés.

■ Informer pour changer les comportements

L'information est une composante clé de notre démarche, qu'elle s'adresse aux salariés, aux chefs d'entreprise ou aux préventeurs. Plusieurs leviers sont renforcés.

Les Espaces Internet Solidarité-Prévention ont été étoffés. Il est possible de faire une demande d'intervention ou d'information « Référent santé sécurité » depuis l'espace entreprise, grâce à un formulaire en ligne.

La revue Solidarité-Prévention Le mag, adressée chaque trimestre à tous les salariés de la Branche, a poursuivi son objectif de sensibilisation et d'information sur la prévention des risques professionnels et la prévention en santé publique. En février 2019, **la revue Le mag PRO** destinée aux responsables prévention, directeurs des ressources humaines et chefs d'entreprise a été lancée pour aider à améliorer la sécurité de l'entreprise, celle de ses salariés et pour assurer une veille des évolutions réglementaires en matière de prévention.



En outre, **Les Rencontres Solidarité-Prévention** font chaque année un état des lieux des actions menées et évaluent l'adéquation de notre offre avec les besoins des entreprises et ceux de leurs salariés. La quatrième édition s'est déroulée en avril 2019. Elle a été l'occasion de remettre les premiers trophées Solidarité-Prévention à un Centre de formation d'apprentis (CFA) et à une entreprise ayant mis en place des actions remarquables.

■ Guider pour concrétiser les avancées

IRP AUTO aide également les chefs d'entreprise à déployer des actions concrètes afin d'améliorer leur politique de prévention.

C'est dans cet objectif qu'un outil en ligne a été créé en 2019. Destiné aux dirigeants et aux responsables prévention, il leur donne les clés pour évaluer

la démarche de prévention menée. Sur la base d'un questionnaire simple, **cet outil, appelé AutoÉval'Prévention**, recommande un plan d'actions prioritaires à mener.

Quant aux apprentis, ils constituent l'un des publics prioritaires de nos actions de prévention. En 2019, **trois cahiers**

de la prévention ont été conçus pour eux en collaboration avec des formateurs prévention santé environnement, puis mis à leur disposition dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Les thèmes retenus étaient la vie de l'entreprise, le risque électrique, la sexualité et la prévention.

Des actions pour répondre aux nouveaux besoins

Face aux évolutions rapides des métiers de l'automobile, IRP AUTO accompagne toujours davantage les chefs d'entreprise et leurs salariés.

Nous nous sommes engagés notamment dans la construction **d'actions pour lutter contre les incivilités et les situations conflictuelles** auxquelles certaines entreprises font face. Une journée de sensibilisation a été organisée pour donner aux salariés concernés les moyens de mieux détecter, prévenir et gérer les situations potentiellement agressives ou violentes. Nous avons aussi proposé des affiches destinées à désamorcer les situations à risques.

Une page Facebook intitulée #Toutroule a également été créée pour s'adapter aux usages des salariés et mieux leur faire connaître nos ac-

tions et recommandations en matière de prévention.

Enfin, pour créer un réseau de partage des bonnes pratiques au sein

de la Branche, le premier numéro de **la newsletter PRO Prévention** a été envoyé aux préventeurs en février 2020.



L'information des dirigeants, préventeurs et salariés, est au cœur de notre démarche

« Les offres Sport en entreprise et Nutrition en entreprise bénéficient directement à nos salariés »

Catherine JOUSSE, responsable administrative, Central GARAGE, Suresnes (Hauts-de-Seine), 14 salariés



« *Sport en entreprise* » a été un succès en interne dès la toute première séance ! Chaque semaine, un coach nous propose un parcours d'exercices qui intègre le cardio et le gainage. Les salariés qui participent aux séances sont plus détendus au quotidien, y compris lorsqu'ils ont affaire à des clients stressés. Pour « *Nutrition en entreprise* », une nutritionniste nous a présenté les bienfaits d'une bonne alimentation, en évoquant notamment la pause déjeuner. Beaucoup de salariés, qui ne prennent pas le temps de manger de manière équilibrée, se sont sentis concernés. Chaque salarié volontaire a pu bénéficier ensuite d'un bilan personnalisé et de conseils pratiques.

SANTÉ

Offrir
des services
innovants et
personnalisés

Depuis 2014, IRP AUTO connaît un fort développement en santé, figurant parmi les 30 premiers acteurs du marché selon le classement du magazine *L'Argus de l'assurance*. **Un succès démontrant la confiance que vous nous accordez et notre implication constante pour faciliter votre vie au quotidien.**

Des évolutions réglementaires accélérées

L'année 2019 a été marquée par une accélération des réformes en santé.

L'accord de la branche professionnelle des services de l'automobile a été mis en conformité avec les nouvelles dispositions du « 100 % Santé » portant sur les garanties en optique, dentaire et audiologie.

Entrée progressivement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, cette réforme vise à lutter contre le renoncement aux soins dans ces trois domaines. Elle instaure à cet égard la prise en charge intégrale par l'Assurance maladie et les complémentaires santé de

Le « 100 % santé » vise à lutter contre le renoncement aux soins en optique, dentaire et audiologie

paniers de soins et d'équipements sélectionnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, si le chef d'entreprise a souscrit un contrat collectif auprès d'IRP AUTO, ses salariés bénéficient d'un « reste à charge zéro » de leurs frais de santé sur ces paniers leur proposant une gamme spécifique de lunettes de vue, de prothèses dentaires et d'aides auditives. Pour ces dernières, nous avons d'ailleurs anticipé leur prise en charge, prévue au 1^{er} janvier 2021 par le « 100 % Santé », en les remboursant dès 2020.

Si les salariés ne souhaitent pas choisir leur



équipement dans les paniers « 100 % Santé », ils sont remboursés selon les garanties du contrat souscrit dans la limite des plafonds des contrats responsables, également révisés dans le cadre de cette réforme.

Mobilisés au service des entreprises de la Branche et de leurs salariés, nous n'avons pas attendu le « 100 % Santé » pour réduire le reste à charge particulièrement élevé dans ces domaines. Ainsi, IRP AUTO avait déjà mis en œuvre **des tarifs négociés** auprès des professionnels de santé membres de son réseau.

Un renforcement de notre part de marché

Malgré l'accroissement de la concurrence lié à l'entrée en vigueur du « 100 % Santé », nous poursuivons **notre développement en santé**. Les entreprises de la Branche ont continué à adhérer de façon significative au régime professionnel complémentaire de santé (RPCS).

Le nombre d'adhésions de travailleurs non-salariés a également sensiblement progressé.

Grâce à votre confiance, nous confortons notre place de **leader des services de l'automobile** pour nous installer durablement dans le « top 30 » des assureurs santé en France.

Des services utiles pour simplifier votre quotidien

■ Enrichir en permanence notre application mobile

Notre application IRP AUTO Santé démontre son utilité au quotidien. Toujours en poche, elle simplifie la gestion du contrat santé : suivi des remboursements, géolocalisation des professionnels de santé de notre réseau, demandes de remboursements, carte de tiers payant dématérialisée...

■ Proposer un service d'affiliation en ligne

Grâce à ce service gratuit et sécurisé, déployé en 2019, à condition de bénéficier de la mutuelle santé IRP AUTO, le chef d'entreprise peut piloter son contrat en toute simplicité depuis son Compte entreprise. Quelques minutes lui suffisent pour rattacher un salarié au contrat santé d'entreprise.

Avec ce service, il peut également pré-affilier un futur salarié afin d'assurer sa couverture santé dès son premier jour dans l'entreprise, contrôler l'état des demandes d'affiliation, augmenter la couverture santé du contrat collectif et accéder rapidement à de nombreuses informations. Autant de prestations qui lui font gagner un temps précieux !

36 %
de part de marché
des entreprises
de l'automobile
en santé

Plus de
710 000
utilisations de
l'application IRP AUTO
Santé en 2019

Plus de
45 000
utilisations du nouveau
service d'affiliation
en ligne en 2019

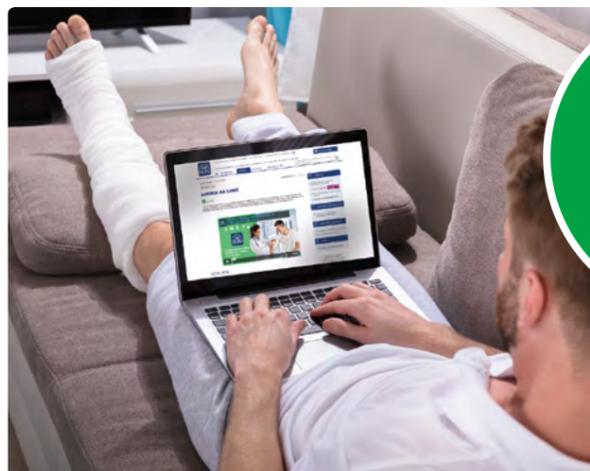
« Avec les Renforts, je peux vraiment adapter ma mutuelle santé d'entreprise aux besoins de mes salariés »

Géraldine POZET, gérante d'un garage à Trévoux (Ain), employant 6 salariés

Il y a 2 ans, j'ai résilié ma mutuelle IRP AUTO au profit d'un contrat proposé par ma banque. Finalement, il ne correspondait pas du tout à mes attentes ! J'ai donc repris contact avec ma conseillère IRP AUTO. Elle m'a très bien expliqué l'intérêt des renforts qui me permettent de compléter la couverture de mes salariés. J'ai opté pour le niveau 4. Dans l'équipe, beaucoup sont jeunes papas et ont des frais de santé importants... Pour moi, c'est essentiel que les familles soient très bien remboursées.



Les salariés peuvent également accéder à ce service d'affiliation en ligne pour gérer leur contrat en toute autonomie. Chacun l'adapte à ses besoins, par exemple en ajoutant un bénéficiaire à sa mutuelle d'entreprise lors de la naissance d'un enfant, ou en renforçant ses garanties, par la souscription à une surcomplémentaire individuelle.



Près de
1000
téléconsultations
réalisées en 2019

Innover avec la téléconsultation

Nous avons lancé le 1^{er} janvier 2019 un nouveau service gratuit : la consultation médicale à distance (ou téléconsultation) mise à la disposition des entreprises ayant souscrit un contrat collectif auprès d'IRP AUTO et de leurs salariés.

Accessible depuis leur Compte personnel ou sur l'application mobile IRP AUTO Santé, ce service donne aux salariés concernés l'occasion de s'informer ou de consulter un médecin généraliste ou spécialiste sans se déplacer et en toute confidentialité.

Pour bénéficier de ce service, il suffit au bénéficiaire, une fois connecté, de poser sa question, de joindre les documents nécessaires - par exemple une radiographie - et d'indiquer sa préférence pour être recontacté par écrit, par téléphone ou par visioconférence. Il reçoit alors rapidement un avis, un diagnostic, voire une ordonnance.

Des garanties plus lisibles pour faciliter la compréhension

En 2019, pour améliorer la lisibilité de nos garanties santé, nous avons décidé de mettre en œuvre, dans l'ensemble de nos documents contractuels et de nos notices d'information, la charte de l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance (Unocam) ainsi que les mesures du « 100 % Santé ».

La Charte Unocam, d'abord, vise à faciliter la compréhension des garanties santé pour mieux les choisir. Elle conduit à simplifier la présentation des tableaux de garanties, avec la limitation du nombre de rubriques et l'adoption de noms de rubriques communs définis une fois pour toutes.

Pour ce qui concerne le « 100 % Santé », la démarche de lisibilité porte sur la mise en place d'exemples et de simulateurs de remboursement afin de mieux évaluer les restes à charge.

Vos commentaires sur l'application IRP AUTO Santé

Alain Hofer

★★★★★ 18 déc. 2019 à 16:13

Je n'avais pas encore utilisé une appli aussi bien conçue : très facile d'utilisation, très fonctionnelle. Bravo

Très pratique ★★★★★

par Den's 57530 - 1 déc. 2019

Appli très pratique. On prend en photo la feuille de demande de remboursement. On envoie et c'est fait. Super pratique d'une tablette.

Parfait ★★★★★

par Plac83 - 20 mars 2020

Très très pratique et simple super pour suivre ses remboursements



PRÉVOYANCE

Apporter
des solutions
adaptées et
évolutives face
aux accidents
de la vie



Dans un environnement très concurrentiel, IRP AUTO renforce sa part de marché en prévoyance, en se développant fortement sur des garanties supplémentaires conçues pour les entreprises et les salariés. À votre écoute, nous enrichissons constamment notre offre de produits et de services. **Une démarche d'innovation pour répondre toujours davantage à vos besoins.**

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source

Outre la poursuite du déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN), 2019 a vu l'entrée en vigueur d'une évolution réglementaire d'ampleur : le **prélèvement à la source** de l'impôt sur le revenu. Il s'applique également aux prestations versées en prévoyance : arrêt de travail, invalidité, rentes de conjoint et d'éducation.

Nous avons adapté la gestion de nos prestations et fait évoluer nos systèmes d'information pour procéder à ce prélèvement.

24 000
entreprises adhérentes
d'au moins une garantie
supplémentaire
en 2019

Un développement constant

Malgré une concurrence exacerbée, la quasi-totalité des entreprises de la branche des services de l'automobile nous a renouvelé sa confiance pour la gestion de leur **régime professionnel obligatoire de prévoyance (RPO)**. Une part significative d'entre elles a même renforcé sa couverture afin de maintenir le revenu des salariés en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité et de préserver l'avenir de leurs proches, en cas de décès par exemple.

Les partenaires sociaux ont décidé de reconduire en 2019 la possibilité, pour certains salariés partant à la retraite avant 60 ans au titre des carrières longues, de bénéficier **d'un capital de fin de carrière**.

Nous nous sommes également développés de manière continue ces trois dernières années sur **les garanties supplémentaires de prévoyance** (mensualisation, décès, longue maladie...) dans l'intérêt des entreprises et de leurs salariés.

Des garanties apportant plus de protection

■ Protéger la trésorerie de l'entreprise

Pour aider le dirigeant d'entreprise à préserver sa trésorerie tout en assurant la continuité des revenus de ses salariés pendant leurs arrêts de travail pour cause de maladie, accident du travail ou maternité, IRP AUTO met à sa disposition **la garantie supplémentaire Mensualisation**. Dans ce cadre, nous lui remboursons le complément entre le salaire net et les indemnités journalières brutes de la Sécurité sociale versées à ses salariés en arrêt de travail. Il a le choix entre plusieurs niveaux de couverture.

Grâce à ces garanties supplémentaires, sa trésorerie est préservée, ce qui peut lui permettre d'embaucher un nouveau salarié ou un intérimaire pour remplacer son salarié arrêté et assurer ainsi la continuité de son activité.



Les garanties supplémentaires préservent la trésorerie de l'entreprise et protègent ses salariés

116 000
salariés couverts par au moins une garantie supplémentaire IRP AUTO

40 %
de part de marché en prévoyance supplémentaire en 2019

■ Renforcer la protection des salariés, gagner en attractivité

IRP AUTO propose également **un panel de garanties supplémentaires de prévoyance** pour renforcer la protection sociale des salariés et de leurs proches. Elles améliorent ainsi la prise en charge en cas de longue maladie ou à la suite d'une longue maladie ou d'un décès.

Pouvant être mises en place dans des conditions fiscalement avantageuses pour l'entreprise, ces garanties se développeront encore davantage à l'avenir.

En choisissant d'y souscrire, le chef d'entreprise améliore la protection de ses salariés et contribue à renforcer la cohésion interne tout en accroissant l'attractivité de son entreprise pour les candidats potentiels.

■ Innover pour faciliter la gestion des arrêts de travail

Depuis 2019, le chef d'entreprise dispose via son Compte entreprise **de nouveaux outils de suivi en ligne des arrêts de travail de ses salariés**.

Dès lors que l'entreprise est équipée d'un contrat de prévoyance IRP AUTO, il peut suivre directement les arrêts de

travail de ses salariés et le détail des paiements. Grâce à un moteur de recherche multicritères, il visualise l'état d'avancement des arrêts de travail et le versement des indemnités.

■ Dépasser nos métiers historiques

IRP AUTO a continué à innover en 2019 en proposant à ses clients **une offre d'assurance de prêt immobilier**. Avec cette nouvelle prestation, nous donnons aux emprunteurs, particuliers et professionnels, l'occasion de réaliser des économies significatives, allant jusqu'à 10 000 euros, sur le coût de leur crédit immobilier, en cours ou à venir⁽¹⁾.

Nous apportons à chaque client emprunteur un niveau de couverture au moins équivalent à celui proposé par sa banque à un tarif négocié pour les professionnels des services de l'automobile. Chacun peut souscrire en ligne ou avec l'assistance téléphonique d'un conseiller. En outre, nous prenons en charge toutes les démarches de résiliation pour nos clients détenteurs d'un crédit immobilier en cours.

10 000 €
d'économie en moyenne avec l'assurance IRP AUTO emprunteur⁽¹⁾

Au terme de sa toute première année d'existence, **cette offre a été saluée par Les Dossiers de l'Épargne** par le label d'excellence 2020 qui récompense les meilleurs contrats du marché. Une preuve de la qualité du produit et de la reconnaissance de nos pairs !

Pour créer les offres de demain, nous continuerons à répondre aux attentes exprimées par les entreprises et leurs salariés.



« Ma priorité est d'apporter la meilleure protection possible à nos salariés »

Pierre LE RAY, gérant de l'auto-école Éco 24 à Sarlat (Dordogne), employant 8 salariés



Il y a quelques années, notre conseillère IRP AUTO nous a convaincus de souscrire aux garanties supplémentaires prévoyance. Sur ses conseils, nous avons opté pour les garanties capital décès et longue maladie. Quelques mois plus tard, lorsque l'un de nos salariés a eu un gros souci de santé et a dû être arrêté six mois, nous avons vérifié l'importance de cette couverture qui lui a assuré le maintien de son salaire pendant toute cette période. Nous avons également souscrit la garantie supplémentaire Mensualisation, qui nous permet de préserver la trésorerie de notre entreprise en cas d'arrêt de travail. Pour nous, protéger nos salariés est capital pour qu'ils puissent travailler en toute sérénité. Cela fait partie de notre rôle ! C'est d'ailleurs pour cela que nous avons également souscrit à un renfort de niveau 4 en santé.

(1) Changement d'assurance sous conditions. Exemple d'économies selon profil de l'emprunteur au 01/09/2019 : pour un couple de 34 ans, employé, non-fumeur, assuré chacun à 100 % en Décès/Incapacité/Invalidité, empruntant 150 000 € au taux de 1,80 % sur une durée de 20 ans. Coût moyen d'une assurance proposée par la banque : 16 800 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,99 % pour le couple). Coût total de la Garantie Emprunteur IRP AUTO : 6 365 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,38 % pour le couple). Économie réalisée supérieure à 10 000 € soit l'équivalent de plus de 0,50 % de taux de crédit.

Aider chaque entreprise à faire les bons choix



IRP AUTO mobilise toute son énergie pour donner aux chefs d'entreprise les clés pour tirer au mieux parti des opportunités de la Loi Pacte. À leurs côtés, nous les accompagnons dans la mise en place d'un dispositif pérenne, fiscalement avantageux et protecteur pour leurs salariés. **Une solution sur mesure pour s'adapter aux spécificités des TPE, des PME et des grands groupes.**

Un dispositif d'épargne salariale dédié

Adaptée au fil des évolutions législatives et réglementaires, notre offre en épargne salariale, lancée avec Inter Auto Plan, a été constamment optimisée. Notre ambition est d'offrir au chef d'entreprise un cadre fiscal avantageux doublé d'une gestion simplifiée et d'apporter aux salariés une sécurisation optimale de leurs avoirs à l'approche de la retraite.

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) dynamise l'épargne salariale.

La Loi Pacte rend l'épargne salariale plus attractive pour les employeurs, en générant des gains de trésorerie

Pour cela, **elle supprime le forfait social** sur les sommes versées au titre de l'abondement, de l'intéressement et de la participation pour les entreprises de 1 à 49 salariés et sur les montants de l'intéressement pour celles comptant de 50 à 249 salariés, générant ainsi des gains de trésorerie pour l'entreprise.

Autre mesure favorable à l'épargne salariale : **le conjoint collaborateur**, comme l'associé pacsé, du dirigeant d'une entreprise de 1 à 249 salariés peut désormais bénéficier des dispositifs d'épargne salariale mis en place.

Une montée en puissance progressive

IRP AUTO accompagne le chef d'entreprise dans la mise en place de son dispositif d'épargne salariale.

Au-delà des **avantages fiscaux**, l'épargne salariale a un impact positif en termes **d'image employeur**. En partageant les bénéfices avec ses salariés, le dirigeant dispose, en effet, d'un levier efficace pour les motiver, les fidéliser et faire la différence par rapport à ses concurrents lors des recrutements.

Ces différents avantages et les nouvelles opportunités nées de la Loi Pacte ont généré une hausse du nombre des souscripteurs comme du montant des dépôts sur les comptes d'épargne salariale en 2019.

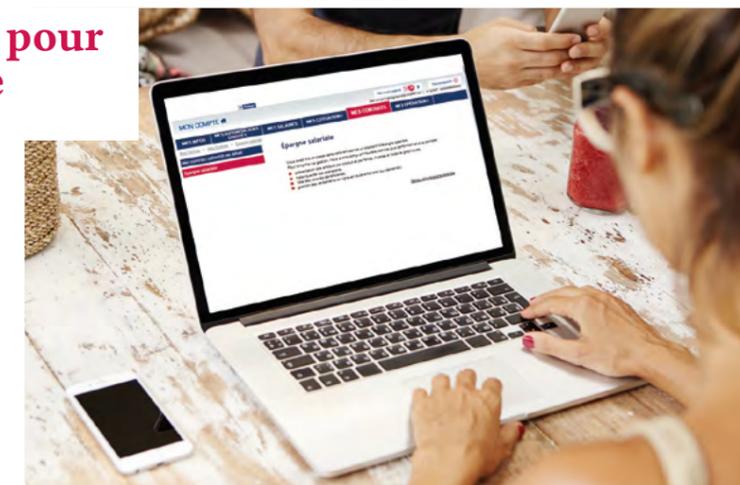
Pour faciliter la gestion de l'épargne salariale, nous prenons en charge toutes les démarches engagées par le dirigeant dans le cadre de **la gestion déléguée de l'intéressement**.

x2 c'est la progression du nombre de contrats en 2019 par rapport à 2018

De nouveaux services pour une gestion simplifiée

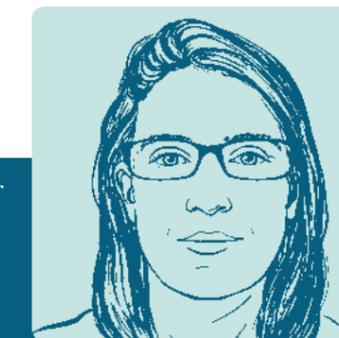
Nous mettons à la disposition du chef d'entreprise **un espace sécurisé dédié** à l'épargne salariale accessible depuis son Compte entreprise IRP AUTO.

Grâce à cet espace, ses salariés peuvent consulter leur situation et effectuer leurs opérations courantes en ligne.



« La mise en place de notre dispositif d'épargne salariale est un levier précieux pour récompenser et fidéliser nos salariés »

Nathalie RAZA, responsable administrative et financière, Capitole Automobiles, Poitiers (Vienne), employant 15 salariés



Depuis quelques années, nous réfléchissions à mettre en place un dispositif d'épargne salariale. En 2020, nous souhaitons verser à nos 15 salariés la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, dite prime Macron. Or, pour que notre entreprise bénéficie de l'exonération de charges sociales sur cette prime, nous devons au préalable mettre en place un accord d'intéressement pour une durée comprise entre 1 et 3 ans. Cela nous a donc semblé le bon moment pour franchir le pas et nous lancer dans l'épargne salariale. C'était une première à la fois pour Capitole automobiles et pour moi ! Nous nous sommes tournés vers notre conseillère IRP AUTO qui connaît bien notre entreprise et nous a accompagnés dans la mise en place du dispositif. Nous bénéficions de conditions fiscales avantageuses pour notre entreprise. Surtout, les salariés se sont montrés très satisfaits de la démarche. Certains nous ont spontanément remerciés ! C'est précieux dans une petite entreprise comme la nôtre de pouvoir récompenser leur engagement au quotidien.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Dispenser une qualité constante d'écoute et de service



IRP AUTO apporte une réponse adaptée aux besoins des salariés et retraités des services de l'automobile. Forts de nos bons résultats, nous entendons accompagner toujours davantage nos clients. **Une présence pérenne pour réaffirmer notre implication de chaque instant.**

Une année marquée par des changements importants

Le 1^{er} janvier 2019 a vu, d'une part, **la fusion des régimes de retraite complémentaire** et la mise en œuvre du régime unifié Agirc-Arrco et, d'autre part, **l'entrée en vigueur du prélèvement à la source** de l'impôt sur le revenu.

Ces deux changements ont fait l'objet **de campagnes d'information** dans tous nos supports de communication et d'une démarche de pédagogie vers les entreprises, puis vers les salariés et retraités, afin de les accompagner et de les rassurer.

1026 millions €
de pensions retraite
versées par IRP AUTO
en 2019

96,3 %
des bénéficiaires
recommandent nos
entretiens individuels
retraites (EIR)

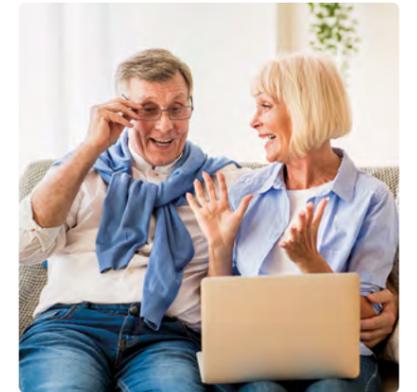
Un haut standard de qualité de service

Concernant l'activité retraite, **nous avons atteint tous les indicateurs 2019** du contrat d'objectifs et de moyens en retraite mis en place par la fédération Agirc-Arrco.

Nous avons même dépassé l'objectif relatif à l'amélioration de la qualité du service clients avec une note de satisfaction au-dessus de l'objectif fixé et parmi les meilleures de notre marché, tout en enregistrant des

coûts de gestion parmi les plus faibles de l'ensemble des groupes de protection sociale.

Ces très bons résultats constituent **une raison de faire encore mieux** au service de la retraite complémentaire tout en respectant la poursuite de la seconde trajectoire de réduction des coûts définie par la fédération Agirc-Arrco à horizon 2022.



La bonne information au bon moment



Les rendez-vous de la retraite

Nous accordons toute notre attention à l'information des actifs à chaque étape de leur parcours professionnel

Pour accompagner nos clients, nous participons chaque année aux **Rendez-vous de la retraite**, organisés avec la fédération Agirc-Arrco, dont la dernière édition a eu lieu du 30 septembre au 5 octobre 2019. L'objectif est de répondre aux principales interrogations des actifs sur leur future retraite, notamment leur âge de départ, le montant de leur pension et les moyens de préparer cette étape clé.

Les salariés peuvent bénéficier **d'entretiens individuels retraite (EIR)** avec des conseillers IRP AUTO afin de mieux comprendre leurs droits et de définir la date de départ en retraite la mieux adaptée à leur situation.

Grâce au **simulateur en ligne** accessible sur leur Compte personnel du site IRP AUTO, ils peuvent également évaluer le montant de leur future pension de retraite en fonction de leur âge de départ et de leur durée de cotisation.

Vers une accélération de l'interrégimes

Notre Groupe se trouve donc dans une excellente situation au moment où **les évolutions vers l'interrégimes** montent en puissance.

L'ambition est qu'un seul régime travaille pour la communauté des régimes selon le principe : **« Dites-le-nous une fois, faisons-le une**

fois ». L'idée est ainsi d'uniformiser et d'unifier les procédures afin qu'il n'y ait plus qu'une seule et unique démarche, ce qui sera source de simplification pour nos clients.

L'interrégimes a déjà connu plusieurs avancées en 2019. Parmi elles, la plus visible concerne **la Demande**

unique interrégimes de retraite en ligne. Elle permet à chaque futur retraité de faire sa demande de liquidation en une seule fois pour les régimes de base et complémentaires depuis son Compte personnel IRP AUTO.

Vos commentaires sur les entretiens individuels retraite avec des conseillers IRP AUTO

« Bon accueil, correspondant qualifié. Réponses claires et précises. Très bien ! »

« J'ai eu des explications claires et précises, qui ont bien répondu à mes interrogations. »

« Comme tôt ou tard mon départ à la retraite arrivera, il m'a paru intéressant d'avoir des informations. La personne qui m'a téléphoné a été très efficace, très pédagogue et attentive à mes questions. J'ai eu toutes les informations et tous les conseils. »

« L'entretien individuel retraite m'a permis de comprendre le fonctionnement de ma future retraite et de répondre à mes interrogations sur celle-ci. Cet entretien m'a été très utile. »

« Je retiens la gentillesse et l'écoute de mon interlocuteur ! »



ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

Soutenir les professionnels de l'automobile en toutes circonstances

Engagé aux côtés des apprentis, salariés et retraités, IRP AUTO exprime, au travers de sa politique d'action sociale et culturelle, la solidarité de toute la branche professionnelle des services de l'automobile. En les aidant à faire face aux difficultés de la vie et en facilitant leur accès aux vacances et aux loisirs, nous contribuons à améliorer la qualité de vie au travail. **Une offre diversifiée et attractive adaptée aux besoins et aux attentes des entreprises comme de leurs salariés.**

Une implication constante dans des champs multiples

Avec près de 50 000 bénéficiaires, IRP AUTO a réalisé une activité sociale soutenue.

Parmi nos interventions, **le secteur loisirs et culture** représente 60 % des aides versées, suivi par la contribution aux vacances, l'aide aux études, l'entraide sociale et l'accompagnement individualisé des familles confrontées à des difficultés financières. Pris en charge grâce à la solidarité de notre branche professionnelle, ces services augmentent l'attractivité de toute la profession. En contribuant à renforcer le bien-être des salariés, nos interventions participent à améliorer **l'image des entreprises** des services de l'automobile auprès des salariés comme des candidats potentiels dans le cadre des recrutements.



Près de **50 000** bénéficiaires ont reçu une aide en 2019

Plus de **200** apprentis ont bénéficié d'une aide pour leur séjour de mobilité européenne (SAME)

Initier trois aides : apprentissage, soutien scolaire et permis de conduire

Trois aides lancées en 2019 renforcent notre dispositif d'action sociale.

La première, **l'aide à l'apprentissage**, est destinée aux jeunes suivant une scolarité en alternance en 1^{re} année de CAP, Bac PRO, Brevet professionnel ou BTS (sous conditions de ressources).

La deuxième se concrétise par **une solution de soutien scolaire en ligne** dispensée gratuitement aux enfants des clients scolarisés en 6^e et en 2^{de}. Pendant la période de confinement lors de l'épidémie de Covid-19, IRP AUTO a étendu cette offre de la classe de 6^e à la terminale.

Intervenir aux côtés des sinistrés

Pour soutenir ses clients dont le logement est lourdement endommagé à la suite d'une catastrophe naturelle, IRP AUTO a apporté en 2019 **une aide financière d'urgence**.

Exceptionnelle, elle contribue à financer les frais engagés pour se loger, se rééquiper et reprendre le cours d'une vie normale.

Apporter toute notre attention à des publics ciblés

IRP AUTO se mobilise auprès des jeunes mamans assurées ou ayants droit en santé. Nous leur proposons de bénéficier **d'un chèque emploi service universel (Cesu) Maternité** afin de contribuer à financer une aide à domicile pendant leur congé maternité ou des prestations de garde d'enfants.

Une présence en toutes circonstances

Rassembler en un espace unique toutes les aides et tous les avantages

Offres vacances, aide en matière de loisirs, de scolarité et d'entraide sociale, depuis octobre 2019, les salariés retrouvent toutes nos aides dans **un seul et même espace Internet IRP AUTO « Aides et Avantages »**. Les aides sont ainsi plus visibles, améliorant la qualité du parcours client et celle du service apporté.

Cet espace offre aux apprentis, salariés et retraités **la même ergonomie**, quel que soit le support utilisé : ordinateur, tablette ou smartphone. Le suivi de chaque demande est assuré

en temps réel, la traçabilité est facilitée et les délais de réponse sont plus rapides. Outre une navigation simplifiée, le nouvel espace propose **la géolocalisation des sites de vacances** sur une carte de France interactive et simplifie le dispositif permettant de **joindre des pièces justificatives** à son dossier numérique. Tout cela en quelques clics depuis son Compte personnel IRP AUTO !

Le déploiement se poursuit et tous les formulaires seront dématérialisés fin 2020.

Destinée aux apprentis de certains certificats de qualification professionnelle, **la troisième aide financièrement à passer leur permis poids lourd**. Elle complète les initiatives déjà prises pour soutenir les apprentis des services de l'automobile à obtenir leur permis de conduire pour les catégories A et B. Ces aides peuvent se cumuler avec l'aide forfaitaire de l'État lancée le 1^{er} janvier 2019.



Des solutions de soutien et de répit pour les proches aidants

IRP AUTO apporte une attention particulière aux 61 % d'aidants en activité dont 80 % déclarent peiner à concilier vie professionnelle et vie personnelle. **En les soutenant dans leur rôle d'aidant**, nous contribuons à réduire leur absentéisme au travail. Il s'agit d'un réel enjeu lorsque l'on sait qu'un aidant est absent 13 jours de plus que la moyenne des salariés français (source : Association française des aidants).

Face à cet enjeu de société, nous renforçons **notre gamme de services dédiés aux seniors**.

■ Intervenir à domicile ou à l'extérieur

IRP AUTO organise **le relais, par un professionnel de santé, de l'aidant au domicile de son proche aidé** pendant plusieurs heures ou quelques jours. Nous participons aux frais engagés.

Le bien vieillir implique également de maintenir le lien des personnes dépendantes avec l'extérieur. Pour cela,



dans le cadre du **dispositif « Sortir plus »** en partenariat avec la fédération Agirc-Arrco, un professionnel peut aussi prendre le relais de l'aidant pour accompagner son proche aidé lors d'un déplacement à l'extérieur, pour un rendez-vous médical, des courses ou une simple promenade.

■ Des prestations d'accompagnement pour les aidants

Nous invitons les aidants souhaitant partager leurs expériences avec d'autres aidants ou bénéficier de conseils pratiques à participer aux **« Cafés des aidants »**.

Des prestations d'accompagnement de nuit de la personne aidée sont également proposées aux proches aidants. Elles sont confiées à des étudiants en santé qu'ils choisissent en toute liberté.

Nous cherchons aussi à développer la solution alternative à la maison de retraite qu'est **l'accueil familial**.

« Les prestations de l'action sociale IRP AUTO apportent un vrai plus aux salariés des services de l'automobile »

Katia BIDET, gérante, garages Norauto à Ferrières d'Aunis et Tonnay-Charente (Charente-Maritime), employant 24 salariés

Je contribue à la promotion des prestations d'action sociale IRP AUTO sur site, par voie d'affichage. C'est important de montrer que ces aides existent car elles sont encore peu connues de mes salariés. J'ai également demandé à mon conseiller IRP AUTO de venir nous présenter tous les dispositifs disponibles afin que mes collaborateurs aient tous le même niveau d'information. Je fais fréquemment des rappels avant les périodes de vacances notamment car j'ai eu de bons retours des salariés qui ont pu profiter des réductions pour séjourner en villages de vacances ou en camping. IRP AUTO ne nous apporte pas uniquement une mutuelle santé mais aussi un accompagnement dans la vie de tous les jours.



> Directeur de la publication : Jules SITBON
 > Rédaction : Elodie KRETZ **So différent**, Marcel BLAISE et Alix ROBINEAU
 > Crédit photos : Florence BROCHOIRE, Lionel MOREAU - AdobeStock - © Astrid DI CROLLALANZA
 > Crédit des portraits : Bénédicte GOVAERT
 > Maquette : Arnaud SÉNÉE
 > Impression : imprimerie RIVET.

Ce document est imprimé sur du papier IMPRIM'VERT®



Plus d'informations
www.irk-auto.com

Suivez-nous sur [Linked in](#)



Qui connaît bien protège bien